

ACTIVITÉS AGRICOLES ET TERRITOIRES

1. LES SPÉCIALISATIONS AGRICOLES : RÉPARTITIONS ET ÉVOLUTIONS

Bien qu'étant la quatrième spécialisation (en nombre d'exploitations), la catégorie polyculture et polyélevage est la plus répandue sur le territoire (en surface). L'élevage témoigne d'une baisse importante en nombre d'exploitations (- 31 % en 10 ans) : la filière bovine connaît la plus forte diminution parmi les productions animales (- 33 000 exploitations). Désormais majoritaires (52 %), les productions végétales sont les moins touchées par la baisse généralisée du nombre d'exploitations, à l'image des grandes cultures (- 3 %).

Les spécialisations agricoles dessinent une géographie homogène avec des continuités territoriales marquées (Carte 1). La polyculture et le polyélevage forment la catégorie la plus présente sur le territoire, avec notamment le littoral et l'arrière-pays atlantiques qui dessinent un axe du nord au sud du pays.

Désormais première production agricole (en nombre d'exploitations), les grandes cultures se retrouvent en grand nombre dans la partie nord du pays (autour du bassin parisien). De petites poches de concentration sont à noter plus au sud, où les grandes cultures végétales sont prédominantes. Nous retrouvons les cultures historiques de certains terroirs : les régions viticoles de Gironde, Languedoc ou Champagne ; l'élevage bovin en Auvergne et en Lorraine ou encore l'élevage porcin et volailler en Bretagne.

Les nouvelles productions semblent aussi s'ancrer dans le paysage national, reflétant la volonté de relocaliser les productions. La progression du maraîchage et de l'horticulture se concentre en grande partie dans les exploitations provençales,

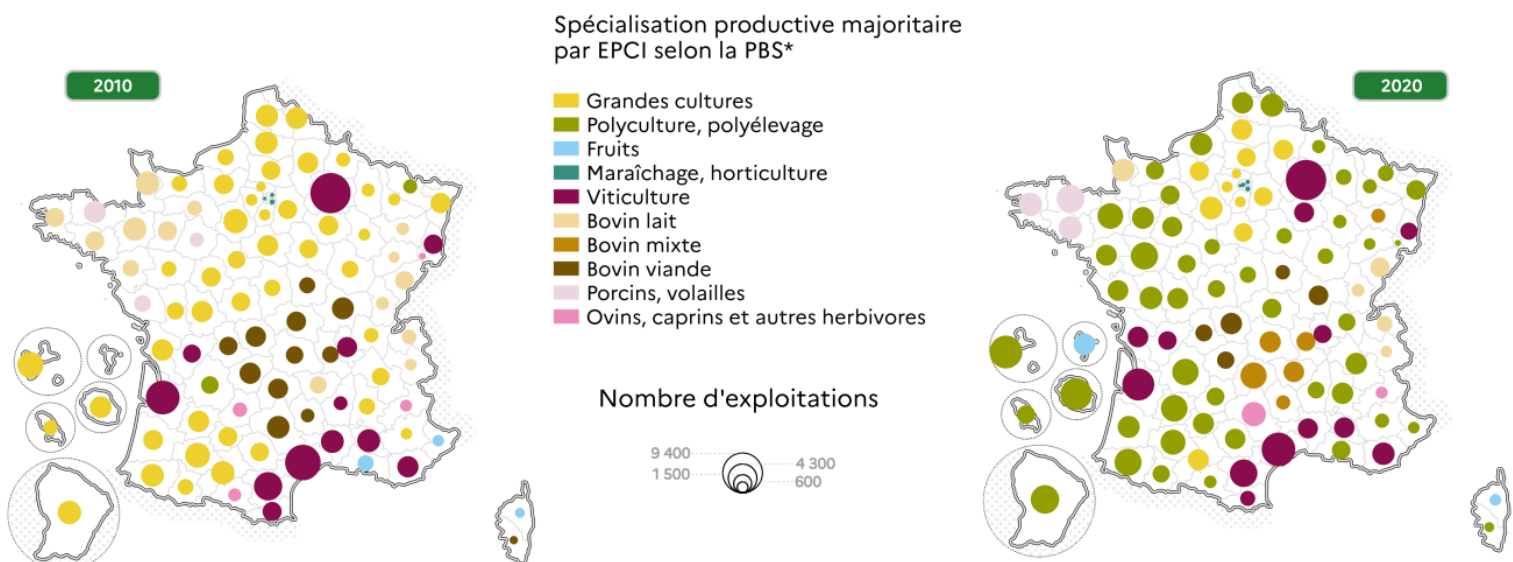
mais le renouveau productif en Bretagne ou Ile-de-France est à noter également.

Entre les recensements de 2010 et 2020, une perte nette de 100 000 exploitations en métropole est estimée, l'élevage bovin étant la spécialité la plus déficitaire en nombre d'exploitations. Plus généralement, ce sont les productions animales qui souffrent d'une perte de nombre d'exploitations (perte de 60 000 exploitations).

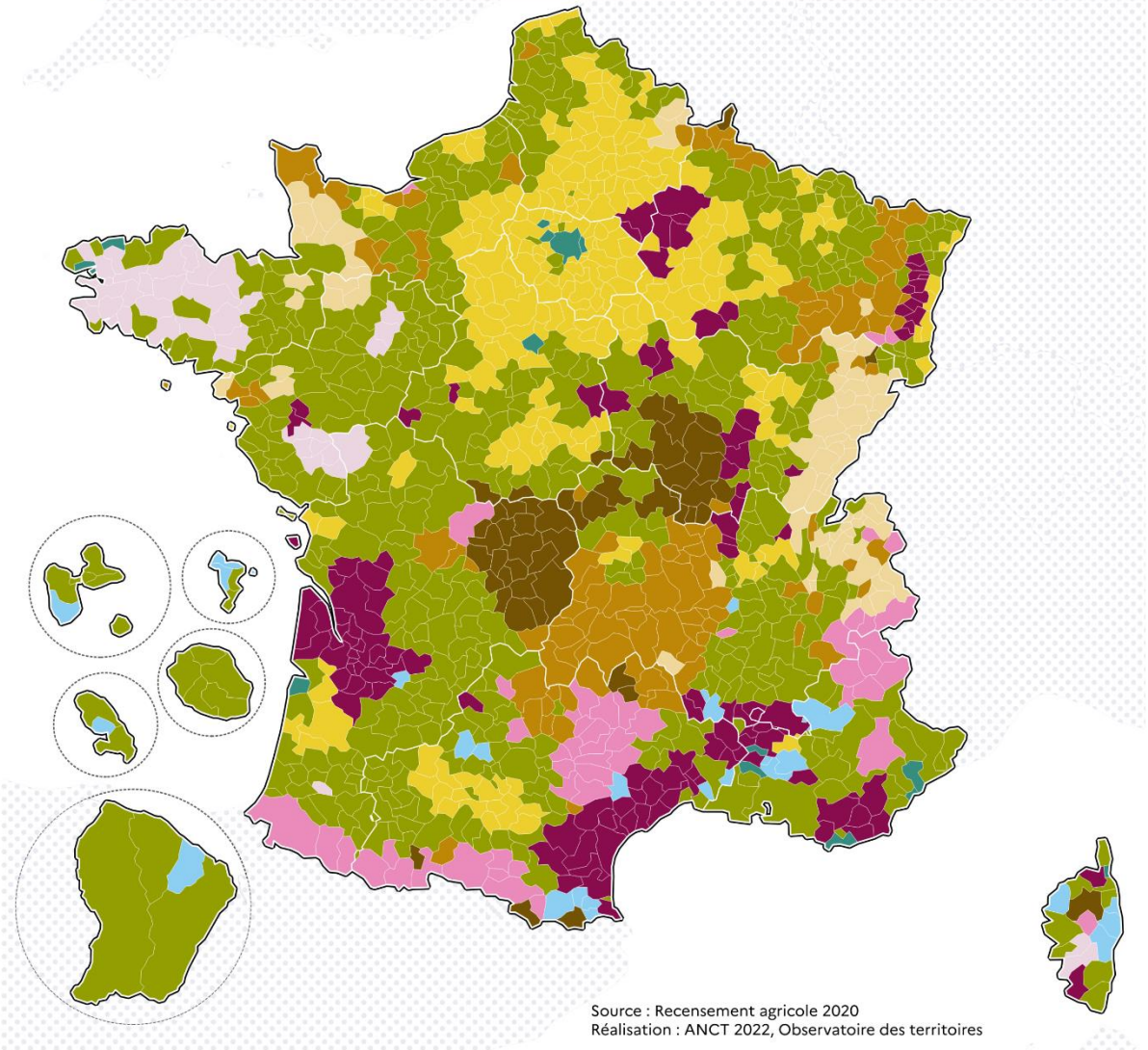
Les spécialisations ovine et caprine/volaillère ont respectivement connu une diminution de 36,3 % et 35,6 %. Alors qu'en 2010, les régions d'élevage étaient soit dédiées à la production laitière ou à la viande bovine, désormais on retrouve surtout la spécialité « bovin mixte » (Cartes 2 et 3), à l'image de la région auvergnate.

Tandis que 10 000 exploitations étaient classées comme « mixte » en 2010 (face à 110 000 spécialisées), en 2020 c'est environ 40 000 exploitations d'élevage mixte pour le chiffre équivalent dans les élevages spécialisés.

Cartes 2 & 3 : évolution du nombre d'exploitations par spécialisation agricole principale (2010 /2020)



Carte 1 : analyse des spécialisations intercommunales Entre nuances et continuités territoriales

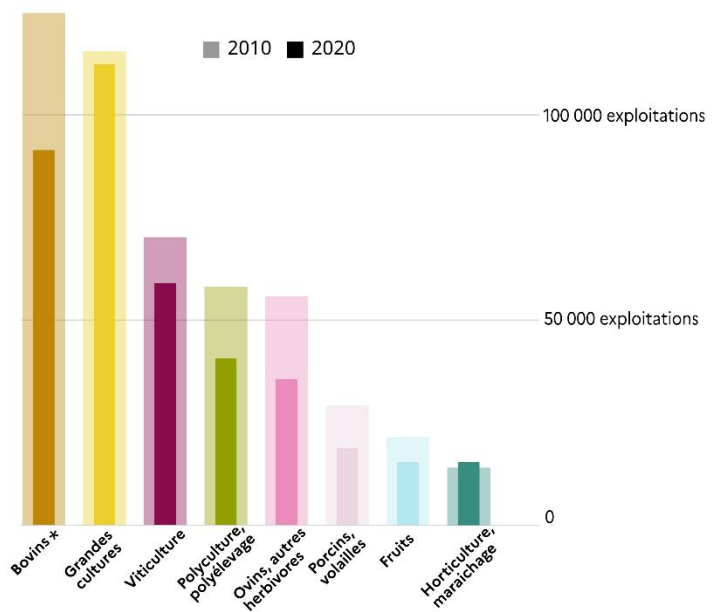


Source : Recensement agricole 2020
Réalisation : ANCT 2022, Observatoire des territoires

Spécialisation productive majoritaire par EPCI selon la PBS* (nombre d'EPCI)

- Grandes cultures (243)
- Polyculture, polyélevage (522)
- Fruits (27)
- Maraîchage, horticulture (14)
- Viticulture (120)
- Bovin lait (75)
- Bovin mixte (110)
- Bovin viande (51)
- Porcins, volailles (42)
- Ovins, caprins et autres herbivores (51)

*PBS : Production Brute Standard



Source : Ministère de l'agriculture, 2022

*Catégorie "bovins" désigne les 3 classes "Bovin mixte", "Bovin lait", et "Bovin viande"

2. LES SURFACES AGRICOLES ET LEUR POTENTIEL DE PRODUCTION

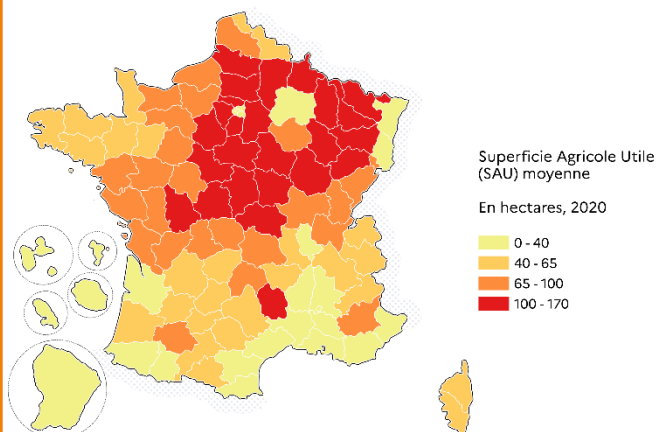
En France, l'agriculture représente en 2020 près de la moitié de la surface du territoire métropolitain (49 %). Bien qu'en baisse continue depuis 50 ans, la surface occupée n'a baissé que de 1 % en 10 ans (SAU*). Du fait de la perte d'une exploitation sur cinq entre 2010 et 2020, la SAU moyenne* par exploitation a progressé (+ 15 hectares en dix ans) justifiant la forte réduction du nombre d'exploitations de moins de 20 ha (- 30 %).

Au cours des dix dernières années, 61 départements ont connu conjointement une baisse de leur surface agricole et de leur production brute standard - PBS* (Carte 1). Parmi eux, dix-huit témoignent d'une baisse plus importante des deux indicateurs : treize se situent dans des départements méridionaux (Hautes-Alpes, Ardèche, Hérault...). Neufs départements connaissant une baisse relative de PBS entre 5 et 15 %, mais des surfaces agricoles en plus forte baisse ; c'est le cas de la Martinique (- 12,5 %) ou des Pyrénées-Orientales (- 9,2 %). À noter que la baisse de la PBS est souvent plus importante que celle de la SAU, comme en témoignent les départements des Hautes-Alpes (- 29,8 %), des Alpes-Maritimes (- 29,6 %) ou encore du Tarn-et-Garonne (- 23,2 %).

On peut noter la continuité territoriale Corrèze – Haute-Garonne, contiguë avec des territoires aux surfaces agricoles variables (Ariège avec 1,6 % d'évolution et Dordogne - 4,2 %).

A l'inverse, 20 départements ont vu leur SAU augmenter entre 2010 et 2020, tout en étant en perte de potentiel de production (Carte 1). Cette tendance touche essentiellement les départements à l'est du pays : en région Grand-Est (Haute-Marne, Meuse, Moselle) ou PACA (Var, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence). Si quelques départements de l'Est peuvent également témoigner d'une légère augmentation de leurs surfaces exploitables, comme les Ardennes et le Doubs, le reste se situe plutôt dans un maintien ou une légère diminution entre 2010 et 2020. →

Carte 2 : concentration dans le nord des grandes exploitations agricoles

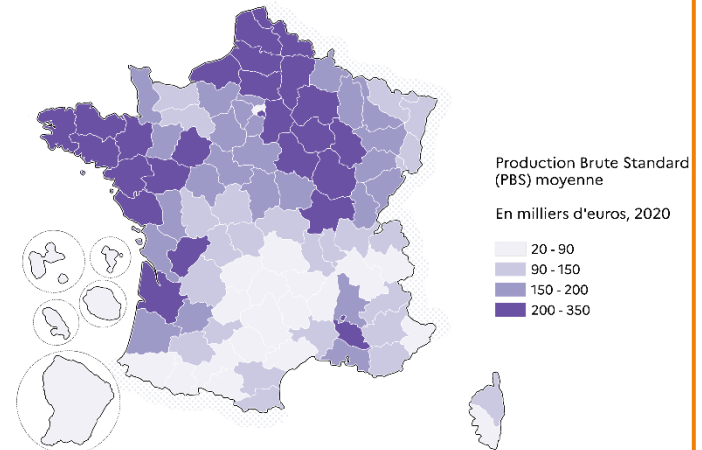


Sources : Recensement agricole, 2020 Réalisation : Observatoire des territoires, ANCT 2022

*SAU moyenne (en hectares) = SAU totale / nombre total d'exploitations
*PBS moyenne (en milliers d'euros standard) = PBS totale / nombre total d'exploitations

La SAU moyenne* montre une concentration des plus grandes exploitations dans la partie nord du pays (Carte 2). Les régions Grand-Est (Haute-Marne 170 ha, Meuse 145 ha), Centre-Val-de-Loire (Cher 136 ha) et Ile-de-France (Seine-et-Marne 142 ha) accueillent les départements avec les chiffres les plus importants. A l'inverse, les exploitations dans la partie sud du pays sont en moyenne plus petites (Var 18 ha, Pyrénées-Orientales 21 ha). Les territoires ultra-marins produisent aussi sur des parcelles limitées en taille. (Mayotte 1,4 ha, Guadeloupe 4,4).

Carte 3 : des potentiels de production agricole polarisés



La PBS moyenne par exploitation* est elle aussi très polarisée (Carte 3). Les potentiels productifs moyens les plus élevés se situent en Bretagne (291 milliers d'euros standards), Hauts-de-France (243) et Pays de la Loire (234). Nous retrouvons deux axes nord/sud partant de la Bretagne et de la pointe nord du pays. Les chiffres les plus bas se trouvent dans les départements très urbanisés (Paris 32, Hauts-de-Seine 48), les territoires ultramarins (Mayotte 20, Guadeloupe 23, Guyane 35) ou bien des zones de montagne (Hautes-Pyrénées 53 ou Ariège 59).

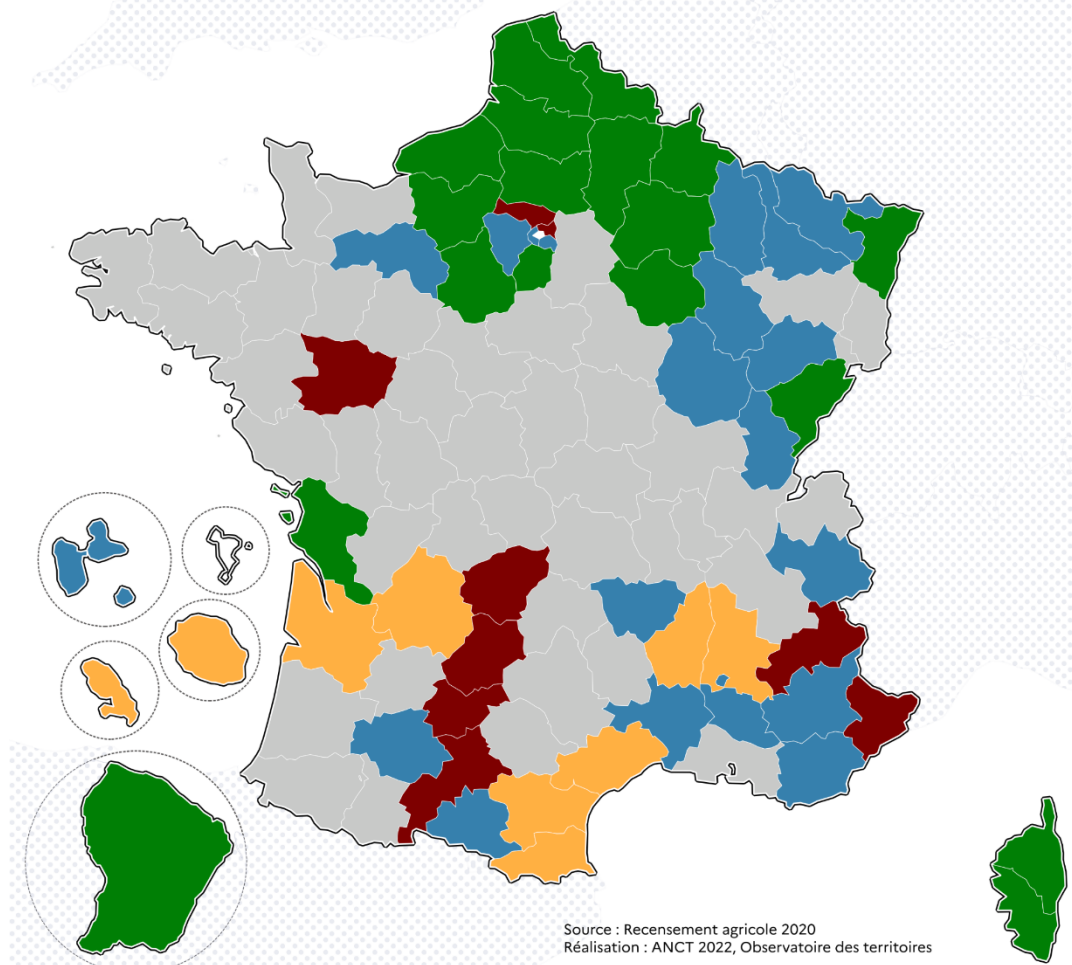
*La surface agricole utilisée - SAU : superficie consacrée à la production agricole comprenant les terres arables, les surfaces en herbe et les cultures permanentes.

*La production brute standard - PBS (en milliers d'euros) : potentiel de production des exploitations agricoles, désignant un ordre de grandeur et pas les résultats observés.

→ La catégorie à laquelle appartiennent ces deux territoires atteste d'une évolution des structures productives entre 2010 et 2020. Parmi les 18 départements qui la composent, 6 ont un taux d'évolution de la PBS supérieur à 7,5 % (Aisne, Nord, Somme...). Comme dans l'Est où les surfaces ont tendance à augmenter, le Nord gagne en potentiel productif. En effet, les 5 entités de la région Hauts-de-France en font partie ainsi que 3 départements du Grand-Est et 2 de Normandie, formant un arc

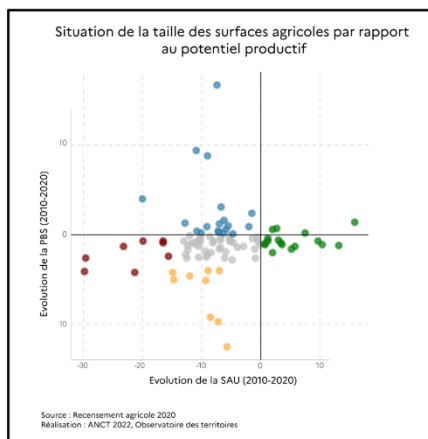
d'augmentation des productions brutes standards. Enfin, la dernière classe rassemble les 45 départements dont les chiffres suivent la tendance générale (entre 0 et - 3 % pour la SAU et entre 0 et - 13 % pour la PBS). Ils forment principalement un arc qui part de la Bretagne jusqu'à la frontière suisse. D'autres poches, comme le Pays Basque et le Béarn ou encore le Haut-Languedoc, en font partie.

Carte 1 : typologie de l'évolution des exploitations françaises



Evolution (2010-2020) de la Production brute standard et de la Surface agricole utile

- PBS en augmentation, SAU qui se maintient ou légère baisse (18)
- PBS en baisse, SAU en augmentation variable (20)
- PBS en baisse relative, SAU en forte baisse (9)
- PBS en forte baisse, SAU en baisse relative (9)
- Départements dans la moyenne (45)



Le **recensement agricole** est une opération de collecte effectuée tous les dix ans afin d'actualiser les données relatives aux exploitations agricoles du territoire national. Les données traitées ici ont été collectées entre octobre 2020 et mai 2021, avec comme nouveauté la quasi-totalité du recensement effectué par internet.